



INFORMATION CLUBS - LICENCIES

Nous vous informons qu'actuellement, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir la notice d'assurance pour la saison 2023/2024. En effet, suite à une majoration tarifaire excessive annoncée par Groupama, nous avons été contraints de résilier à titre conservatoire notre contrat de responsabilité civile.

Dès réception d'une nouvelle proposition qui nous conviendra, nous ne manquerons pas de vous fournir la nouvelle fiche.

Nous comptons sur votre compréhension face à cette situation indépendante de notre volonté.

La direction